

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2014

Etaient présents :

MM. PLOT.Mme GILBERT. M.ETOURMY. Mme ROINARD.MM.JEUNE.CERBELAUD.MM.DINALLE..FROISSARD.
Mme LEHAY.MM. de PANAFIEU.PINIAU.Mme RICHERT

Absents excusés et représentés :

M. MOREAU un pouvoir à Mme GILBERT
M. LEGUE un pouvoir à M. CERBELAUD
Mme AUBERT un pouvoir à M. DINALLE
M. GUILLET un pouvoir à M. JEUNE
M. ROUSSELET un pouvoir à Mme RICHERT
Mme THIBEAULT un pouvoir à M. ETOURMY

Absentes non représentées : Mmes FOUQUENET- COLLOT

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28.02.2014

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

AMENAGEMENT D'UN PARKING A LA MAISON MEDICALE : CHOIX DES ENTREPRISES

Une consultation a été lancée le 10 février 2014 par la Communauté de Communes, maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement d'un parking à la maison médicale.

La publication a été faite sur le portail sarthe-marchespublics.fr le 11.02.2014.

La date limite de remise des offres était fixée au 28 février 2014 à 12 heures.

13 plis ont été reçus.

Après avoir pris connaissance de l'analyse des offres, le Conseil Municipal, par 16 voix « pour » et 2 « abstentions » décide de retenir les offres suivantes, à savoir :

N°LOT	DESIGNATION DU LOT	ENTREPRISE	BASE HT
1	Voirie eaux pluviales	SACER Offre mieux-disante	56 301.38 HT
2	Eclairage public	SPIE Offre classée 1^{ère} sur le critère valeur technique	11 569.20 HT

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les marchés correspondants.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2014.

AMENAGEMENT VRD CARREFOUR RD53/RD18Bis

Une consultation a été lancée le 10 février 2014 par la Communauté de Communes, maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement de VRD du carrefour RD53/RD18Bis.

La publication a été faite sur le portail sarthe-marchespublics.fr le 11.02.2014.

La date limite de remise des offres était fixée au 28 février 2014 à 12 heures.

5 plis ont été reçus.

Après avoir pris connaissance de l'analyse des offres, le Conseil Municipal, par 16 voix « Pour » et 2 « abstentions », décide de retenir l'offre suivante, à savoir :

N°LOT	DESIGNATION DU LOT	ENTREPRISE	BASE HT
Unique	Travaux de VRD	DURAND Offre classée 1 ^{ère} sur critère valeur technique	42 770.30

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché correspondant.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2014.

TRAVAUX DE VRD CARREFOUR RD53/RD18Bis : Convention avec le Conseil Général

Par délibération du Conseil Municipal du 13.03.2014, le Conseil Municipal a décidé la réalisation des travaux d'aménagement du carrefour RD53/RD18 Bis.

Afin de formaliser l'autorisation d'occuper le domaine public départemental délivrée par le Conseil Général et de fixer les modalités de réalisation, d'entretien et de financement de l'aménagement du carrefour entre le RD 18 Bis et 53 dans l'agglomération de la Commune de Précigné, une convention doit être signée entre le Département représenté par le Président du Conseil Général et la Commune de Précigné représentée par le Maire.

Le Conseil Municipal, par 16 voix « pour » et 2 « abstentions », autorise le Maire à signer la-dite convention.

INTEGRATION DES RESEAUX, VOIRIES ET ESPACES VERTS DANS LE DOMAINE COMMUNAL Lotissements « La Bade » - Lotissement « La Mandée » - Lotissement « Clos des Coutures 1 et 2 »

Monsieur Le Maire rappelle que, par délibération du 03 février 2012, le Conseil Municipal a décidé d'engager une procédure d'enquête publique préalablement à l'intégration des réseaux, voiries et espaces verts des lotissements La Bade, La Mandée, Les Coutures 1 et Les Coutures 2.

L'enquête publique s'est déroulée du 24 février 2014 au 10 mars 2014 inclus. Monsieur Dominique LEROY, Commissaire-enquêteur, n'a enregistré aucune observation pendant la durée de l'enquête ainsi que pendant ses deux permanences des 24 février et 10 mars 2014. Monsieur Dominique LEROY a rendu un avis favorable au projet d'intégration.

Le Conseil Municipal :

- approuve l'intégration des réseaux, voiries et espaces verts de :

- l'allée de la Bade et la parcelle AB 611 (Lotissement La Bade)
- la rue des Magnolias (Lotissement de la Mandée)
- la rue des Vendanges, impasse des Vendanges, rue du Pressoir (Lotissement Clos des Coutures 1)
- la rue des Ceps, impasse des ceps, rue des sarments, impasse des sarments, rue des vignes (lotissement Clos des Coutures 2)

- autorise le Maire à signer l'acte qui sera reçu par l'Etude de Maître LEGUIL, Notaire à Précigné.

PARTICIPATION POUR ELEVES CLASSE D'INTEGRATION SCOLAIRE (CLIS) ECOLE ST VINCENT-STE ANNE SABLE/SARTHE

Un élève dont les parents sont domiciliés sur notre Commune, est scolarisé en classe d'intégration scolaire à l'école St Vincent –Ste Anne à SABLE/SARTHE.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'allouer une participation financière n'excédant pas le coût moyen d'un élève scolarisé en primaire public soit pour 2013, 309.65 €. Un crédit de 309.65 € sera inscrit au budget primitif 2014, à l'Article « 6574 ».

SUBVENTION GROUPEMENT DES ENNEMIS DE CULTURE DE PRECIGNE

A la suite de la demande de subvention présentée par le Groupement de défense contre les nuisibles des cultures et avicultures de Précigné,

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à verser une subvention de 500 €.

Ce crédit sera inscrit à l'article 6574 du BP 2014.

VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN à M. LAMBERT Frédéric

A la suite de la demande de M. LAMBERT Frédéric demeurant à PRECIGNE « Route de Morannes », d'acquérir une parcelle de terre cadastrée section F 69, jouxtant sa propriété, le Conseil Municipal accepte de lui vendre cette parcelle, sous réserves que soit respectées les servitudes d'écoulement des eaux pluviales et usées grevant ce terrain.

Les conditions de prix seront fixées après évaluation par le service France Domaine, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur.